

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 40 (2003)
Heft: 1579

Artikel: Diplomatie : des cadeaux armés
Autor: Guyaz, Jacques
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1021578>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les partis gouvernementaux doivent se prononcer au sujet de l'Europe et du choc démographique. Ce choix déterminera les accords sur les autres thèmes essentiels.

au programme de législature, document gouvernemental qui traduit avant tout la continuité de l'Etat et particulièrement celle de l'administration. Aujourd'hui, la percée de l'UDC et la déstabilisation des partis de centre droit relancent le débat du contrat de gouvernement. Est-ce sur la base de faits nouveaux ou est-ce la reprise d'une vieille ritournelle?

Ce qui a changé

Un contrat de législature déplace le niveau de décision politique, qui glisse de l'exécutif aux groupes parlementaires, aux appareils de partis. Mais il se heurte alors à des particularités constitutionnelles qui rendent aléatoire tout engagement: la démocratie directe, le peuple n'est jamais lié par les décisions de ses représentants - le fédéralisme, sous la même étiquette s'expriment des sensibilités contrastées - la non-responsabilité gouvernementale, les votes des parlementaires ne sont jamais des votes de confiance et par conséquent d'autant plus libres qu'ils ne peuvent entraîner aucune crise ministérielles (voir ci-contre l'article de Jean-Daniel Delley).

Mais il faut prendre en compte aussi les données nouvelles. Il y en a trois. Tout d'abord l'Europe. La Suisse adhèrera-t-elle à l'Union européenne? L'attentisme actuel n'est pas un choix. Et la réponse peut d'autant moins être éludée que l'UDC a déjà,

quant à elle, répondu et que son «non» est fondamentalement, viscéralement, sa raison d'être. La deuxième donnée, c'est le choc démographique (vieillesse de la population, faible natalité, immigration). Il est inédit dans notre histoire. Il pourrait certes être abordé par les procédures politiques ordinaires de propositions d'amendements, de concordance-opposition, d'arbitrage populaire. Mais en raison de son caractère exceptionnel, il a suscité des réactions extrêmes: xénophobie instrumentalisée par l'UDC, anti-étatisme exacerbé. Enfin, troisième donnée, le style nouveau de l'UDC bouscule les sensibilités cantonales. On assiste à un alignement sur les directives venues de Zurich. Les résistances bernoises et les simili-résistances vaudoises (avec l'accent!) sont abandonnées au moment de toucher les dividendes électoraux du style blochérien. L'UDC a gommé la sensibilité cantonales. Ces données nouvelles sont d'une importance telle qu'elles exigent un repositionnement.

Le choix premier

Le contrat de législature ne peut aujourd'hui avoir le sens qu'on lui donnait il y a quarante ans. La question n'est plus de savoir comment mieux répartir le pouvoir et de manière plus transparente entre les partis gouvernementaux. La question est de connaître leur détermination sur les deux su-

jets nationaux fondamentaux: l'Europe et le choc démographique. A la base, il y a donc un choix qui détermine un reclassement.

C'est ce choix préalable que la classe politique s'efforce de repousser. Pour elle, la concordance n'est pas la résultante de choix politiques clairs et convergents; la concordance est originelle. C'est elle qui permettrait de dégager les meilleures options. Tout conseiller fédéral, en acceptant son élection, serait touché par cette grâce.

L'intrusion de l'UDC perturbe ces images pieuses parce que, sur les deux thèmes fondamentaux, elle a fait son choix clairement et qu'elle oblige les autres partis à se positionner à leur tour. Vraisemblablement la bascule se fera à droite: non à l'Europe et désengagement de l'Etat au nom de la responsabilisation de l'individu. Mais on continuera à parler de concordance: les partis de droite pour ne pas être soupçonnés d'alignement, le parti socialiste pour ne pas être acculé à l'opposition hors du Conseil fédéral.

Si le repositionnement avait lieu, à partir des fondamentaux, à visage découvert, il serait possible de dégager sur les thèmes essentiels (recherche, sécurité, péréquation) des accords pour étoffer et rendre crédible la collaboration. Plutôt que de contrat, il faudrait parler de pôles de convergence.

Mais d'abord poser la question première: cette concordance que l'on évoque tant, quel est son contenu? *ag*

Diplomatie

Des cadeaux armés

On connaît la diplomatie flamboyante de Micheline Calmy-Rey, son passage à pied entre les deux Corée à Panmunjon, son rôle d'honorable courtier et de chargée des relations publiques dans l'accord de Genève entre personnalités israéliennes et palestiniennes ou ses rencontres avec Kofi Annan, secrétaire général des Nations unies. En observant Dominique de Villepin et Louis Michel - les ministres des affaires étrangères français et belge - elle a compris que la diplomatie, c'est d'abord le verbe, alors que les Suisses se méfient de la parole et

que ses prédécesseurs préféreraient l'action si discrète qu'elle en devenait invisible. On peut se moquer gentiment de l'activisme de Micheline Calmy-Rey. On ne peut lui retirer un sens du panache inhabituel dans nos contrées.

Il est un conseiller fédéral qui a choisi une autre approche que l'on pourrait définir comme la diplomatie de la ferraille: c'est Kaspar Villiger. La mise en place d'armée XXI va se traduire par la mise au rebut d'une grande quantité de matériel que l'on ne peut décemment revendre en Asie centrale, en Afrique ou en d'autres lieux où

l'on saurait en tirer un usage immédiat. L'idée de génie est donc d'en faire des paquets cadeaux, d'où le titre du communiqué qui est tombé le 31 octobre: «La confédération offre un Mirage réformé à la Slovaquie». On apprend ainsi que le bel avion a été offert au Musée de l'aviation de Kosice lors d'une visite officielle que le conseiller fédéral démissionnaire vient d'effectuer dans ce pays.

Le même jour, un autre communiqué nous apprend que Yevhen Marchuk, le ministre ukrainien de la défense, effectue une vi-

site officielle en Suisse en ce début novembre où il est reçu par son homologue Samuel Schmid. Espérons qu'il ne se formalisera pas de la gâterie offerte à son voisin slovaque. Il est vrai qu'il aurait pu offrir au Musée des transports de Lucerne une de ces têtes nucléaires usagée (sans détonateur) dont l'Ukraine, paraît-il, regorge. Lors de la visite de courtoisie que rendra sans doute dans quelques mois un membre de notre gouvernement, nous ne saurions trop conseiller comme cadeau un char d'assaut 68 sans culasse, mais avec un ruban. *jg*